

Nombre :
de Membres en exercice
de Présents
de Votants
Quorum

29
21
27
15

Date de convocation : 2 novembre 2021

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL DU
9 novembre 2021 - 20 heures**

L'an deux mil vingt et un,
Le neuf novembre, le Conseil municipal de la Commune de Val-au-Perche,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente du Theil-sur-Huisne, sous la
présidence de M. Sébastien THIROUARD, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : M. THIROUARD, MME GUILLIN, MM. LHERAULT, DUTERTRE, MME VAIL, M. PLESSIS,
MME MOUSSET, M. VALLET, MME COUVRET, MM. ANDRE, MAUFAY, POLICE, FRANCOIS, CONON,
MME TURMEL, M. DUBOIS, MMES SEMELY, LAUNAY, MOULIN (pouvoir à M. LHERAULT jusqu'à son arrivée à
21h05), CREMADES, M. DENECHAUD.

ABSENTS EXCUSÉS : MME GEORGET (pouvoir à MME MOUSSET), M. TRUILLET (pouvoir à M. DUBOIS),
MMES PICHON-COEURJOLY, LE GREZAUSE (pouvoir à MME SEMELY), PIGEOT (pouvoir à M. PLESSIS),
M. MIGNOT (pouvoir à M. THIROUARD), MME RICHON (pouvoir à MME TURMEL).

ABSENT : M. LEMOINE.

SECRETAIRE DE SEANCE : MME LAUNAY.

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Mme LAUNAY a été désignée à l'unanimité en qualité de secrétaire de séance.

2. Compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du 12 octobre 2021

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité ce compte-rendu.

3. Bâtiments-Travaux-Voirie

3.1. Convention de servitudes avec ENEDIS pour le déplacement d'ouvrage au gymnase du Theil-sur-Huisne

Afin de procéder à des travaux de déplacement du réseau électrique « basse tension » près du gymnase du Theil-sur-Huisne, le Conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer une convention de servitudes avec ENEDIS.

4. Personnel

4.1. Avancements de grade

Pour permettre aux agents concernés de bénéficier d'un avancement de grade, le Conseil municipal décide à l'unanimité de créer, à compter du 1^{er} décembre 2021, un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème}

classe à temps complet et un poste de rédacteur principal 1^{ère} classe à temps non complet (31h/35h), de supprimer un poste d'adjoint technique territorial à temps complet et un poste de rédacteur principal de 2^{ème} classe à temps non complet à cette même date et de modifier en conséquence le tableau des effectifs.

5. Finances

5.1. Convention de partenariat entre la Banque des Territoires et le Département de l'Orne dans le cadre du programme Petites Villes de Demain

Afin de permettre aux communes bénéficiaires du programme national « Petites Villes de Demain » d'accéder aux ressources d'ingénieries et d'expertises, le Conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention de partenariat entre la Banque des territoires et le Département de l'Orne.

5.2. Convention d'honoraires avec le cabinet TGS France Avocats

Afin d'assister la Commune en matière juridique et sécuriser la gestion de certains dossiers complexes, le Conseil municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention d'honoraires avec le cabinet TGS France Avocats, sous réserve cependant que la proposition qui sera faite à la Communauté de Communes des Collines du Perche Normand ne soit pas plus intéressante dans le cadre d'une mutualisation. Les honoraires pour cette mission s'élèvent à 2 000 € HT, soit 2 400 € TTC.

5.3. Convention individuelle du Territoire d'Energie Orne (TE 61) pour l'installation des prises festives

Dans le cadre de la convention de transfert de compétences pour les travaux d'investissement d'éclairage public et pour permettre l'uniformisation des branchements pour la pose des illuminations de fin d'année, le Conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention individuelle du Territoire d'Energie Orne pour l'installation de prises festives.

Le coût de ces travaux s'élèvent à 2 223.60 € HT, soit 2 890.68 € TTC (maîtrise d'œuvre incluse).

5.4. Convention de mandat avec la Communauté de Communes des Collines du Perche Normand pour l'installation d'un dispositif de diffusion Internet haut débit au restaurant scolaire de La Rouge

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer une convention de mandat pour le remboursement à la Communauté de Communes (CdC) des Collines du Perche Normand des frais d'installation (86.86 € TTC) d'un dispositif visant à améliorer la qualité du réseau Internet à l'école de La Rouge et plus particulièrement au restaurant scolaire.

5.5. Décision Modificative n° 5 sur le budget primitif 2021 de la Commune

Suite aux décisions qui viennent d'être prises et afin de tenir compte :

- du repas du 11 novembre et des colis de Noël,
- de l'installation d'une tourelle à la cantine du Theil, de stores au logement communal de La Rouge et de l'acquisition d'un adoucisseur pour la cantine du Theil,
- du remplacement du portail du cimetière du Theil,

le Conseil municipal décide d'approuver les transferts de crédits présentés dans le cadre de la Décision Modificative n° 5.

5.6. Décision Modificative n° 1 sur le budget primitif 2021 du budget annexe « Station-Service »

Afin de tenir compte des prévisions d'achats de carburant jusqu'à la fin de l'exercice comptable, le Conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver les transferts de crédits énoncés dans le cadre de la Décision Modificative n° 1.

5.7. Clôture du budget annexe « Assainissement de Mâle » au 1^{er} janvier 2018

Suite à l'uniformisation du mode de gestion du service d'assainissement collectif de la Commune, le Conseil municipal décide à l'unanimité de prononcer la clôture définitive du budget annexe « assainissement de Mâle » au 1^{er} janvier 2018.

6. Gouvernance

6.1. Communication des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre des délégations d'attributions accordées par le Conseil municipal

Par décisions du Maire :

- n° 18 en date du 14/10/2021, il a été procédé à la signature du contrat de location des illuminations de Noël avec la société TECHNIC INDUSTRIES,
- n° 19 en date du 02/11/2021, il a été procédé à la signature du contrat de cession du droit de représentation d'un spectacle pour le marché de Noël,
- n° 22 en date du 22/10/2021, il a été procédé à une demande de subvention pour la mise en place du festival KARAFON durant l'été 2021.

7. Informations diverses

7.1. Compte-rendu d'activité 2020 du Territoire d'Energie Orne (TE 61) des bornes de recharge pour véhicules électriques

- Les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du compte-rendu d'activité 2020 des bornes de recharges pour véhicules électriques transmis par le TE 61. A titre indicatif, 88 véhicules ont été rechargés sur le territoire de la Commune en 2020.
M. DUBOIS, Conseiller municipal, fait remarquer qu'une meilleure signalétique pourrait contribuer à valoriser ce service.

7.2. Plateforme habitat du Pays du Perche Ornais

- M. PLESSIS, Adjoint au Maire, a rappelé les modalités de fonctionnement de cette plateforme mise en place par le Pays du Perche Ornais et qui permet d'obtenir informations et conseils pour les travaux de rénovation énergétiques. Cette plateforme est accessible par téléphone au 02 33 85 80 86 ou par mail : habitat@payspercheornais.fr

7.3. Présentation des données issues des radars pédagogiques

- La parole a été transmise à M. CONON, Conseiller municipal, pour la présentation des données issues des 5 radars pédagogiques installés sur la Commune et qui seront déplacés prochainement. Ces données seront transmises pour information à la Gendarmerie. Monsieur le Maire remercie très vivement M. CONON pour le travail réalisé.

8. Questions diverses

- Monsieur le Maire donne lecture :
 - d'un courrier du Président de l'association des Amis du Patrimoine de La Rouge pour l'organisation d'un concert de Noël le 11 décembre prochain dans l'église de La Rouge,
 - d'un courriel du SICTOM de Nogent-le-Rotrou (28) sur la fréquence des relèves des points de collecte sélective.Il a été fait remarquer que les consignes de tri qui figurent sur les containers n'étaient plus toujours très lisibles. Un courrier sera adressé dans ce sens au SICTOM pour signalement.
- Monsieur le Maire fait savoir que des actes de vandalisme ont eu lieu dernièrement sur le territoire de la Commune et que des sapeurs-pompiers de la caserne ont subi dernièrement des violences physiques.
- M. CONON, Conseiller municipal, a fait part de ses impressions très positives suite à sa participation à une formation destinée aux élus dans le cadre du Droit Individuel à la Formation.
- Mme GUILLIN, Adjointe au Maire en charge du Commerce, rappelle l'inauguration de « La Frite Perchée » le 16 novembre 2021 à 18 h ainsi que la prochaine commission le 23 novembre 2021 à 18 h 30.
- M. DUTERTRE, Adjoint au Maire en charge de la Citoyenneté, fait savoir que le Conseil Municipal Jeunes se réunira le 20 novembre prochain et que des représentants de cette instance participeront aux cérémonies officielles du 11 novembre.
- Mme VAIL, Adjointe au Maire en charge des Cérémonies, rappelle le programme des manifestations organisées dans chaque commune de proximité pour la commémoration du 11 novembre. A cette occasion, les tombes des soldats « Morts pour la France » seront toutes fleuries. A noter que le repas à destination des Séniors résidant à La Rouge et à Saint-Agnan-sur-erre se déroulera le 11 novembre, à partir de 12 h 30.
- Mme MOUSSET, Adjointe au Maire en charge de la Vie associative, fait un point sur les préparatifs en cours du marché de Noël, prévu le 18 décembre prochain.
- M. LHERAULT, Adjoint au Maire en charge des Travaux, indique qu'une rencontre a eu lieu avec le SICTOM de Nogent-le-Rotrou (28) pour le redimensionnement de certains points collectifs de ramassage des ordures ménagères. Il fait également un point sur les travaux divers en cours et précise les dates des commissions à venir : commission travaux sur les poteaux d'incendie le 7 décembre 2021 à 10 h, commission assainissement le 13 décembre 2021 à 15 h.
- M. PLESSIS, Adjoint au Maire en charge de l'Environnement, fait savoir que la commission se réunira le 29 novembre 2021 à 18 h pour l'étude des travaux de restauration des cimetières.
- Mme MOULIN, Conseillère municipale, signale que l'éclairage public du rond-point de « SCA Sud » sur la déviation ne fonctionne plus. Un courrier sera adressé dans ce sens aux services compétents du Conseil départemental de l'Orne.
- M. ANDRE, Conseiller municipal, s'interroge sur la remise en état de la fontaine dans le bourg de L'Hermitière suite à un sinistre. Monsieur le Maire fait savoir qu'une déclaration à l'assurance a été

faite et que la commission ad-hoc devra se positionner sur son devenir : dans l'immédiat, elle sera démontée d'ici la fin de l'année.

- M. MAUFAY, Conseiller municipal, informe les membres que l'association « Les Mémoires Theilloises » organisera un vide-grenier au gymnase du Theil le dimanche 28 novembre 2021.
- M. DUBOIS, Conseiller municipal, signale :
 - le mauvais état de la route communale allant vers Avezé à partir du rond-point SCA Sud : M. LHERAULT se rendra sur place pour décider de la suite à donner ;
 - le manque de signalétique pour les services que sont la gendarmerie et la caserne des pompiers : Monsieur le Maire précise que cela sera pris en compte dans le cadre du travail sur la signalétique et qu'un courrier sera fait au Conseil départemental de l'Orne pour la signalétique depuis la déviation.

LA SEANCE EST LEVEE A 22 HEURES 15.

Fait et délibéré ce jour,
La secrétaire de séance,

Mme Sandrine LAUNAY

Le Maire,
M. Sébastien TARROUARD



